

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 21 juin 2021 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE2118484A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre de l'intérieur, le ministre des outre-mer et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 15 juin 2021 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par remontée de nappe, les avalanches et les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique).

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées, sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Dans l'annexe I de l'arrêté interministériel (NOR : INTE2104714A) portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, daté du 10 février 2021 et publié au *Journal officiel* de la République française le 13 février 2021, la commune de Châteaubernard dans le département de la Charente, reconnue au titre des inondations et coulées de boue du 3 février 2020 au 9 février 2020, est supprimée.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 juin 2021.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
A. THIRION

Le ministre de l'économie,
des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
L. CORRE

Le ministre des outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale des outre-mer,
S. BROCAS

Le ministre délégué
auprès du ministre de l'économie, des finances
et de la relance, chargé des comptes publics,

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur
de la 5^e sous-direction
de la direction du budget,

P. CHAVY

ANNEXE I

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L'AIN

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 31 janvier 2021 au 1^{er} février 2021*

Commune de Rossillon.

Inondations et coulées de boue du 10 mai 2021

Commune de Saint-Martin-du-Mont (1).

Inondations et coulées de boue du 10 mai 2021 au 11 mai 2021

Communes de Ceyzériat (1), Saint-Jean-le-Vieux.

Inondations et coulées de boue du 16 mai 2021

Commune de Corveissiat (1).

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

*Inondations par remontée de nappe phréatique
du 1^{er} mars 2020 au 15 mars 2020*

Commune de Vivaise (1).

Inondations et coulées de boue du 2 juin 2021

Commune de Puisieux-en-Retz.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Avalanches du 11 février 2021

Commune de Grave (La).

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Communes de Bossus-lès-Rumigny (1), Château-Porcien (2), Rumigny (2), Vaux-lès-Rubigny (1).

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Inondations et coulées de boue du 31 janvier 2021 au 1^{er} février 2021

Communes d'Aurillac (1), Vic-sur-Cère (1).

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021

Commune de Polminhac (1).

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 2 février 2021

Commune de Saint-Geniez-ô-Merle (1).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} février 2021 au 2 février 2021*

Commune d'Yssandon (1).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} février 2021 au 5 février 2021*

Commune d'Ayen (2).

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 15 novembre 2020 au 27 novembre 2020*

Commune de Coulounieix-Chamiers.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 13 décembre 2020 au 15 décembre 2020*

Commune de Rouffignac-de-Sigoulès (1).

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 2 février 2021

Commune de Serres-et-Montguyard.

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Inondations et coulées de boue du 29 janvier 2021

Commune d'Étalans (1).

DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 6 février 2021*

Commune de Fatouville-Grestain (1).

Inondations et coulées de boue du 2 juin 2021

Communes de Neuve-Grange (La) (1), Saint-Samson-de-la-Roque (1), Saussay-la-Campagne (1).

DÉPARTEMENT DU GARD

Inondations et coulées de boue du 19 septembre 2020

Commune de Saint-Martial (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Inondations et coulées de boue du 10 mai 2020 au 11 mai 2020

Commune de Roumens (1).

DÉPARTEMENT DU GERS

Inondations et coulées de boue du 28 décembre 2020 au 29 décembre 2020

Commune de Castillon-Debats (3).

DÉPARTEMENT DES LANDES

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 28 décembre 2020 au 30 décembre 2020*

Commune d'Amou (1).

DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 31 mars 2021*

Commune d'Olivet (2).

DÉPARTEMENT DU LOT

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 30 janvier 2021*

Commune de Frontenac (1).

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} février 2021*

Commune de Saint-Martin-Labouval (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Communes de Verbiesles (1), Vouécourt (2).

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2021

Commune de Tressange (1).

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Avalanches du 2 février 2021

Commune de Saint-Julien-Mont-Denis (1).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Inondations et coulées de boue du 2 juin 2021

Communes d'Auberville-la-Renault (1), Bihorel (1), Cailly (2), Doudeville (2), Fontaine-sous-Préaux (1), Frichemesnil, Gonzeville (1), Harcanville (1), Oudalle (1), Saint-Vigor-d'Ymonville (1), Sandouville (1), Yquebeuf (1).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Inondations et coulées de boue du 10 mai 2020

Commune de Saint-Fargeau-Ponthierry.

DÉPARTEMENT DU TARN

Inondations et coulées de boue du 11 mai 2020 au 13 mai 2020

Commune de Lavour.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2021 au 22 janvier 2021

Commune de Montaigu-Vendée (1).

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Inondations et coulées de boue du 10 mai 2020

Commune de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (2).

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 5 novembre 2020 au 13 novembre 2020*

Commune de Basse-Pointe.

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Inondations et coulées de boue du 16 avril 2021

Commune de Saint-Philippe.

ANNEXE II

COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} janvier 2019 au 12 novembre 2019*

Commune de Palmas d'Aveyron.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Inondations et coulées de boue du 3 février 2021 au 9 février 2021

Commune de Châteaubernard.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 10 mars 2018*

Commune de Brunelles.

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 4 juin 2018 au 14 novembre 2018*

Commune de Dreux.

DÉPARTEMENT DU GERS

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2021 au 23 janvier 2021

Commune de Lagarde.

Inondations et coulées de boue du 30 janvier 2021

Commune de Peyrecave.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 4 février 2021

Commune de Castelnau-d'Arbieu.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Inondations et coulées de boue du 10 mai 2021

Commune de Saint-Jean-de-Védas.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} février 2020 au 20 février 2020*

Commune de Courçay.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Inondations et coulées de boue du 1^{er} décembre 2020 au 8 février 2021

Commune de Montpezat.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} janvier 2021 au 12 février 2021

Commune de Loubès-Bernac.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} janvier 2021 au 15 février 2021

Commune de Sembas.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} janvier 2021 au 18 février 2021

Commune de Saint-Géraud.

Inondations et coulées de boue du 11 janvier 2021 au 10 février 2021

Commune de Lamontoije.

Inondations et coulées de boue du 15 janvier 2021 au 14 février 2021

Commune de Saint-Eutrope-de-Born.

Inondations et coulées de boue du 15 janvier 2021 au 28 février 2021

Commune de Houeillès.

Inondations et coulées de boue du 18 janvier 2021 au 14 février 2021

Commune de Nomdieu.

Inondations et coulées de boue du 30 janvier 2021 au 4 février 2021

Commune de Pindères.

Inondations et coulées de boue du 30 janvier 2021 au 6 février 2021

Commune de Labretonie.

Inondations et coulées de boue du 31 janvier 2021 au 7 février 2021

Commune de Puymiclan.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 6 février 2021

Commune de Bajamont.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} février 2021 au 10 février 2021

Commune de Saint-Sernin.

Inondations et coulées de boue du 2 février 2021 au 7 février 2021

Commune de Laugnac.

Inondations et coulées de boue du 3 février 2021 au 8 février 2021

Commune de Birac-sur-Trec.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Inondations et coulées de boue du 6 décembre 2020

Communes de Clitourps, Tocqueville, Valcanville, Valognes, Varouville.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Inondations et coulées de boue du 13 mai 2021

Commune de Saint-Hilaire-du-Maine.

DÉPARTEMENT DU NORD

Inondations et coulées de boue du 28 janvier 2021 au 29 janvier 2021

Commune d'Anor.

Inondations et coulées de boue du 29 janvier 2021 au 2 février 2021

Commune de Merville.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Inondations et coulées de boue du 9 mai 2021

Commune d'Achiet-le-Grand.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Inondations et coulées de boue du 29 janvier 2021 au 3 février 2021

Commune de Bourboule (La).

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Inondations et coulées de boue du 17 août 2020

Commune d'Ernolsheim-Bruche.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 26 février 2021

Commune de Leutenheim.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2021 au 1^{er} février 2021

Commune de Montagudet.

Inondations et coulées de boue du 5 février 2021 au 15 février 2021

Commune de Montagudet.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Inondations et coulées de boue du 6 mars 2020 au 8 mars 2020

Commune de Poitiers.

Inondations et coulées de boue du 27 décembre 2020 au 28 décembre 2020

Commune de Poitiers.

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2021 au 8 février 2021

Commune de Civaux.

Inondations et coulées de boue du 3 février 2021

Commune de Chauvigny.

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Inondations et coulées de boue du 28 janvier 2021 au 13 février 2021

Commune de Villeneuve-la-Garenne.

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

Inondations par remontée de nappe phréatique du 11 juin 2018 au 12 juin 2018

Commune de Montmorency.